



LA VILLE DE L'HAÏ-LES-ROSES RECRUTE

CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Date de l'annonce : 26 octobre 2020

Contexte :

La police municipale de L'Haÿ-les-Roses est une police de proximité et de secours reconnue en Île-de-France pour son professionnalisme, son vaste périmètre d'interventions et sa modernité.

Composée uniquement de professionnels de la sécurité publique (anciens gendarmes, policiers nationaux, militaires, policiers municipaux expérimentés...), elle porte des standards de recrutement stricts afin de garantir la qualité opérationnelle de ses brigades. Ses agents disposent d'un périmètre complet d'armement correspondant aux missions opérationnelles confiées (PSA 9mm, taser, flashball...).

En coordination avec le Commissariat divisionnaire situé sur le territoire communal, la police municipale de L'Haÿ-les-Roses intervient sur tous types de missions de police secours (dispersion de regroupements, interpellations sur trafics de stupéfiants, interventions sur rixes, agressions, IPM, rodéos urbains...), de police administrative (police route, des marchés, urbanisme, gestion des enlèvements de véhicules, des chiens catégorisés, prise de mains courantes et orientation juridique...) et de police de proximité (ilotage, médiations, sécurisations des parties communes d'immeubles...).

La police municipale est structurée en brigades de jours et de nuit, avec des équipes cynophiles, des équipes motos, et des équipes VTT électrique pour la proximité. Elle dispose d'un équipement moderne et pleinement adapté à ses missions (caméras piétons avec dock de déchargement, terminaux radios géolocalisés, PVE, radar de vitesse portatif et éthylotests électroniques, logiciels métiers, matériel de secours et de lutte incendie...). Elle est dotée d'une vingtaine d'agents, d'un CSU, d'un réseau de radiocommunication dédié et d'un serveur téléphonique propre, ainsi que d'un poste de police municipale moderne et sécurisé. Elle comprend au sein de ses effectifs des formateurs secourisme, incendie, maniement des armes, et GTPI.

La police municipale de L'Haÿ-les-Roses fait partie des premières polices municipales de France à être interconnectée faux fichiers, à avoir expérimenté les caméras piétons, les drones d'intervention, ainsi que différents équipements de protection innovants. Elle a développé un contexte partenarial fort avec les forces de sécurité de l'état, la RATP, et différentes autres institutions.

Ses agents portent des valeurs de respect, d'ordre et de fierté du service rendu.

Le service est doté d'une brigade ASVP, d'agents administratifs, de vacataires pour les points écoles ainsi que d'un chargé de missions prévention/sécurité qui porte différentes actions telles que des permanences pour l'accompagnement des victimes de violences conjugales.

La Ville de L'Haÿ-les-Roses est une ville dynamique de 31 000 habitants qui va accueillir en 2024 la station de métro de la ligne 14, avec la construction de 2 nouveaux groupes scolaires, 4 parkings publics souterrains, une nouvelle médiathèque et une grande halle de marché, un nouveau cœur de ville, de nouvelles places publiques et commerces.

La Ville recherche un nouveau Chef de service de police municipale, directement rattaché au Directeur de cabinet, qui sache impulser des valeurs d'exemplarité et d'exigence, avec un respect

strict du cadre réglementaire, qui accompagne ses agents au travers d'une formation continue permanente, qui soutienne le dynamisme et l'esprit d'initiative, et qui fasse perdurer la modernité du service ainsi que la gestion partenariale de qualité qu'il entretient avec les différentes institutions, avec pour objectif de restaurer la tranquillité publique et de réduire l'insécurité à l'échelle des six quartiers, dont chacun présente des enjeux propres.

Mission générale :

Le Chef de service de la Police municipale dirige et assure la gestion du service de police municipale, organise les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions. Il coordonne les activités de police secours, de police administrative et de police de proximité.

Description des missions :

Organisation et encadrement du service de police municipale

- Définir, organiser et encadrer les missions des agents du service et les contrôler
- Assurer la gestion du personnel administratif, des ASVP, des vacataires, et des agents de police (recrutements, plannings, suivi des formations obligatoires...)
- Accompagner les chefs de brigade dans le management des agents

Gestion des moyens du service de police municipale

- Élaborer et gérer le budget du service
- Assurer, avec l'appui des moniteurs en maniement d'armes, le respect des contraintes réglementaires liées à l'armement et à la tenue de l'armurerie
- Assurer, avec l'appui des formateurs internes et du CNFPT, la formation continue des agents (GTPI, armement, secourisme, lutte incendie...)
- Assurer la gestion et le développement du matériel et de l'équipement du poste de police et des agents (autorisations administratives, dossiers de subvention, formations, cadre d'utilisation...)
- Gérer le Centre de Supervision Urbain sur les aspects opérationnels, techniques et administratifs

Pilotage de la politique de prévention, de tranquillité publique et de sécurité sur le territoire

- Gérer les missions de police secours (dispersion de regroupements, interpellations sur trafics de stupéfiants, interventions sur rixes, agressions, IPM, rodéos urbains...)
- Gérer les missions de police administrative (police route, des marchés, urbanisme, gestion des enlèvements de véhicules, des chiens catégorisés, prise de mains courantes et orientation juridique...)
- Gérer les missions de police de proximité (ilotage, médiations, sécurisations des parties communes d'immeubles...)
- Assurer le suivi du plan Vigipirate sur la commune et gérer les demandes relatives à l'organisation de manifestations
- Assurer le suivi des procédures judiciaires
- Assurer la sécurité des manifestations municipales et coordonner l'intervention des sociétés extérieures de sécurité

- Assurer, avec l'appui du chargé de mission prévention/sécurité, la politique communale de prévention (aide aux victimes de violences conjugales, ateliers de sensibilisation dans les écoles...)
- Assurer, au travers de l'équipe ASVP, la gestion du stationnement réglementé sur le territoire communal
- Assurer le suivi des dépôts de plainte de la commune (occupations illégales du domaine public, dégradations de biens publics...)

Gestion des instances et partenariats opérationnels

- Participer aux réunions opérationnelles de coordination avec le Commissaire divisionnaire, organiser les opérations conjointes avec les forces de sécurité de l'État
- Organiser les réunions et instances du CLSPD
- Assurer les relations avec les services préfectoraux
- Représenter, avec l'appui des Maires adjoints de secteur, le service de police municipale auprès des instances citoyennes, directions d'écoles, conseils de quartiers, associations commerçantes...
- Développer les partenariats matériels (fournisseurs...) et opérationnels (RATP...)
- Assurer, avec l'appui du service municipal de la communication, la promotion du service de police municipale
- S'assurer des informations données aux habitants par le service

Type d'emploi et temps de travail :

- Emploi permanent à temps complet
- Horaires irréguliers avec amplitude variable, notamment selon les événements et opérations

Particularités :

- Mobilité sur tout le territoire voire les communes limitrophes
- Présence par tous temps en extérieur
- Port de l'uniforme
- Armement

Poste à pourvoir : 1er janvier 2021

Candidature :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur le Maire, Direction des Ressources humaines, par email (recrutement@ville-lhay94.fr) ou par voie postale (**Mairie de L'Haÿ-les-Roses, 41 rue Jean-Jaurès, 94246 L'Haÿ-les-Roses Cedex**)